

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JANVIER 2021

---

L'an deux mil vingt, le 05 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Coly-Saint-Amand, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au séchoir à tabac, sous la présidence de V. GEOFFROID, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 28 décembre 2020

**MM GEOFFROID V ; DEMONEIN JM ; BREUIL JL ; NOUET M ; MAGNE AP ; VALADE R ; CESSAC JB ; DELPIT M ; BARCONNIERE D ; BARJOT V ; DELPIT G ; HAMELIN J.**

**Mmes LASSERRE M ; ROULLAND-BERTHELOT S ; LAJUGIE Y ; ESPIAUT E ; LAJOINIE S ; RENAUDIE N.**

*Excusée :*

**DE VIDO MP.**

*Procurations*

Mme DE VIDO MP donne procuration à M. DELPIT

*Nombre de présents : 18*

*Nombre d'excusés : 01*

**Secrétaire de séance : JL BREUIL**

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Point Travaux (abbaye, mur de soutènement, plancher entrée appartement mairie de Coly)
2. Compte-rendu des réunions de commissions :
  - Point personnel communal (information sur les aides à l'apprentissage), point entretiens professionnels
  - Communication
  - Multiple rural
  - Cimetière (nouveau règlement et délibération caveau communal Alain Lajoinie + Coly)
  - Voirie
3. Fonctionnement MAM et définition du loyer 2021 / rencontre avec les assistantes maternelles
4. Point maison Gardette / financement LEADER / compte-rendu de la présentation du dossier et calendrier (choix de l'architecte et travaux)
5. Achat camion benne
6. Mise en place d'un service de transport pour les marchés de Terrasson et Montignac
7. Reconnaissance état de catastrophe naturelle : étude géophysique
8. Proposition d'aménagement du point de collecte d'ordures ménagères de Foussigne
9. Délibération sur la compétence Autorité organisatrice des transports
10. Divers

## **Approbation du procès-verbal précédent :**

Aucune remarque n'étant formulée après sa lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 01/12/2020 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Point travaux**

#### ➤ Abbaye

Les travaux sont en arrêt pour le moment. Une demande de subvention modificative auprès de la DRAC va être envoyée à la suite des travaux supplémentaires de menuiserie (15.000€).

#### ➤ Mur de soutènement

Des détails techniques vont bientôt nous être donnés.

Dans l'attente d'une demande de subvention déposée auprès du Département, qui sera votée en février et qui déterminera la somme allouée. La commune a déclaré un besoin de 60.000€.

#### ➤ Plancher logement communal de Coly

Les employés communaux vont enlever le plancher pour voir ce qu'il y a dessous.

#### ➤ Fuite salle des fêtes de Coly

Une partie d'un mur de cuisine est à refaire à la suite d'une fuite d'eau. Les employés communaux sont en charge des travaux.

#### ➤ ADAP

Calendrier repoussé car possibilité d'avoir de la DETR à hauteur de 40%.

#### ➤ Chauffage séchoir à tabac St Amand

Entretien avec le commercial qui a vendu les radiateurs il y a douze ans. Il propose un kit de réparation.

### **2. Compte-rendus des réunions de commission :**

#### • Point sur le personnel :

Les entretiens individuels se sont déroulés comme tous les ans. L'ensemble du personnel est satisfait. Quelques besoins en formation ont été formulés.

Un agent sollicite une formation CACES de nacelle.

Un employé souhaite une formation pour s'occuper des enfants.

Un agent souhaite une formation soudure.

Un agent en accident du travail est remplacé par une habitante de la commune qui habite dans le bourg et a ses enfants à l'école.

Le départ de M. Jean-Paul PAGNON est prévu entre janvier/février. Son invalidité a été reconnue.

Mme Léa DE GEITER termine son contrat le 31/01/21. Voir son projet médiation avec la CCVH et intégrer St Amand.

M. Cédric DELPIT rejoint l'équipe des cantonniers à la mi-février.

Informations apprentis : les collectivités étaient moins aidées pour l'emploi d'apprentis. Cela change à partir de 2021 et pourraient donc convenir pour des emplois en cuisine ou services techniques.

- Communication

Une rencontre a eu lieu avec le Webmaster pour une formation à l'utilisation du site de la commune. Le point est fait sur les modifications à apporter.

- Cimetière

Un nouveau règlement commun est en cours pour les deux communes déléguées.

Existence d'un tombeau communal sur Coly.

M. le Maire explique qu'il convient de prendre une délibération portant acceptation sur la donation du tombeau de M. Alain LAJOINIE pour devenir le tombeau communal de Saint Amand de Coly.

À l'unanimité le Conseil Municipal accepte cette donation.

L'ossuaire est sur la commune déléguée de Coly.

Après comparaison avec les communes voisines, les tarifs proposés sont les suivants :

Concession simple (perpétuelle) : 100€

Concession double (perpétuelle) : 200€

Colombarium pour 30 ans : 300€

Colombarium pour 50 ans : 400€

Jardin du souvenir : gratuit.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les tarifs proposés.

Le Maire informe que différents prestataires ont proposé un logiciel pour le cimetière.

Après lecture, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'ATD (Agence Technique Départemental). Leur mission comprend : le relevé du cimetière, la mise à jour de l'existant ainsi que l'installation du logiciel.

- Voirie

80kms de voirie ont été parcourus en décembre pour établir un état des lieux afin de définir les travaux à effectuer.

- Multiple Rural

La CCI nous informe de 3 types de bail possible :

- Location gérance : pas possible pour les collectivités
- Bail dérogatoire : difficile à négocier
- Bail commercial

Autre forme : SCOP : SARL - regroupement d'acteurs dans un même projet.

3 collèges : exemple Mairie, Salarié, Producteurs.

Le salarié est le gérant qui présente le bilan chaque année, soumis à vote des 2 autres collègues.

Une part de 57% est impartageable et sert pour réinvestir.

Révision des statuts tous les 5 ans.

Reste à finaliser définitivement le cahier des charges et passer l'annonce.

Loyer mensuel à proposer : 700€

### **3. Fontionnement MAM et définition du loyer 2021**

Comparaison est faite avec d'autres communes : le résultat est très variable puisqu'il oscille entre 0€ et 400€.

Proposition est faite d'un loyer mensuel de 100€ par assistante maternelle auquel il faut ajouter les charges, actuellement à 86€ par mois.

Après discussion, le conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel à 80€ par assistante, majoré des charges.

#### **4. Projet Gardette**

Coût des travaux : 167.000€. Le dossier a été présenté par le Maire à la commission du Leader pour une aide représentant 80% du montant des travaux.

Un avis favorable a été donné pour le projet (groupe Moya) très bien présenté.

Moya sollicite le séchoir pour repas test, animations...

Le conseil municipal va s'investir auprès de ce groupe pour montrer son engagement. Les travaux pourraient commencer en cours d'année.

Il faut à cet effet choisir un architecte. Prospecter auprès de plusieurs architectes afin d'avoir différents avis.

#### **5. Camion benne**

MM. DELPIT et NOUET sont allés voir un FORD mis en vente par paysagiste dans le secteur du bergeracois qui prend sa retraite. Ce véhicule affiche 90.000kms au compteur. Il est en très bon état. Le contrôle technique est ok. Prix de vente : 9.900€.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à l'achat de ce véhicule pour la somme de 9.900€.

L'ancien camion benne de la commune sera mis en vente pour un montant de 2000€ (prix à négociable).

#### **6. Mise en place d'un service de transport pour les marchés de Terrasson et Montignac**

Faire un appel plus large aux prochaines informations municipales. Lancement à partir du 1<sup>er</sup> mars.

#### **7. Reconnaissance état de catastrophe naturelle**

Afin que la commune puisse éventuellement être reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse, une étude géophysique doit être réalisée par une entreprise.

Des demandes de devis vont donc être faites.

#### **8. Proposition d'aménagement du point de collecte des ordures ménagères de Foussigne.**

Prévoir un aménagement par un embellissement végétal, à définir.

#### **9. Délibération sur la compétence Autorité organisatrice des transports.**

Le Maire donne en lecture une proposition de délibération de la CCVV lui autorisant d'obtenir le transfert pour devenir l'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM). Les missions liées à cette compétence de mettre en place des services adaptés aux besoins des habitants en matière de transport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le transfert de la compétence AOM à la CCVH.

#### **10. Divers**

- Augmentation des heures d'un agent administratif

Un agent administratif actuellement souhaite passer de 32.50 à 35h hebdo, soit 2h50 supplémentaire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'augmentation des heures de cet agent.

- Porte-drapeaux

Proposition acceptée pour le remplacement des porte-drapeaux pour les deux mairies à 72€

l'unité.

➤ SAFER

Lecture est faite d'un courrier de la SAFER qui souhaite rencontrer le Maire et discuter des terrains laissés par les exploitants agricoles.

➤ Adressage

Rendez-vous fixé avec l'ATD pour finaliser.

Voir avec d'autres communes pour l'achat groupé de panneaux et de plaques.

➤ Vœux pour 2021

Cette année les vœux aux institutions se feront par mailing et non par carte comme habituellement.

➤ Proposition repas à emporter

M. Jean-Bernard LAVAUD propose des repas à emporter aux habitants en remplacement d'une animation. A voir.

➤ Cassiope

Cette association pour personnes âgées dépendantes a pris rendez-vous avec le Maire pour le 06/01/2021

➤ Sollicitation séchoir

M. Benoît Saulière, habitant de la commune, sollicite le séchoir gratuitement pour des répétitions musicales. En contrepartie il animerait un concert gratuit. Rendez-vous avec le Maire est pris pour le 06/01/21.

➤ Championnat de France de course d'orientation VTT

Les 26 et 27 juin est organisé une course d'orientation VTT.

300 participants sont attendus sur 2 jours.

Samedi 26 juin, départ groupé du stade de Coly.

Prévoir les animations qui pourraient être mises en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

## **OBSERVATIONS**

### **Signatures du Conseil Municipal**

Le Maire,

V. GEOFFROID